

DIMPYGAL

Solution cutanée



COMPOSITION

Dimpylate	10 g
Excipient	QSP 100 ml

PROPRIÉTÉS

Le dimpylate (ou diazinon) est un organophosphoré utilisé pour ses propriétés insecticides, larvicides et acaricides. Son efficacité se prolonge grâce à l'affinité de DIMPYGAL pour le sébum cutané

INDICATIONS

Parasitoses externes **chez les bovins, ovins, caprins, porcins et chiens** puces, poux, tiques, gales et mélophages

POSOLOGIE ET VOIE D'ADMINISTRATION

Voie externe

Pulvérisations :

- Bovins, ovins, caprins : 56 ml pour 10 litres d'eau
- Porcins : 25 ml pour 10 litres d'eau

Lotions :

- Chiens : 5 ml par ½ litre d'eau tiède. Appliquer avec un tampon ou un gant de toilette. Recommencer l'opération le lendemain. Ne pas rincer.

Bains :

- Ovins : 1 litre pour 400 litres d'eau. Les animaux doivent être maintenus 30 secondes à une minute dans le bain, avec immersion de la tête deux fois de suite. Le traitement doit être effectué sur l'ensemble des animaux du troupeau. Recharge des bains : le passage des animaux épuisant le bain en eau et en insecticide, il convient de réajuster périodiquement le bain en eau et en produit.

après diminution du volume de 10 à 20 %
après passage de 25 brebis à laine longue
après passage de 50 brebis à laine courte

La concentration de la recharge est de 1 litre de DIMPYGAL pour 200 litres d'eau

En général, une application suffit, toutefois, dans le cas d'infestations graves de gale, un deuxième traitement doit être effectué dans un intervalle de 10 à 15 jours

- Chiens : 5 ml par litre d'eau tiède. Ne pas rincer. En cas d'infestation de gale grave, répéter l'application après un intervalle de 10-15 jours

MISE EN GARDE POUR CHAQUE ESPÈCE CIBLE

- **Ne pas traiter les chats, les volailles et oiseaux de volière.**
- **Ne pas traiter les chiennes allaitantes, les sujets malades et cachectiques.**
- **Ne pas traiter les jeunes animaux**
 - veaux de moins de 8 semaines,
 - agneaux et chevreaux de moins de 6 semaines,
 - porcelets de moins de 4 semaines,
 - chiots de moins de 8 semaines,
 - chiens d'un poids inférieur à 10 Kg

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'EMPLOI

Précautions particulières chez l'animal

Ne pas utiliser DIMPYGAL pur. Respecter les concentrations prescrites. Ne pas utiliser le bain plus de 24 heures après la préparation.

Ne pas épandre les eaux résiduelles dans les fossés, mares et cours d'eau, ni près des sources et des puits. Utiliser les eaux résiduelles pour le traitement des locaux d'élevage.

Précautions particulières chez la personne qui administre le médicament aux animaux

En cas de malaise, consulter un médecin. Les antidotes sont l'Atropine et le Contraction (ND).

En cas de contact avec la peau ou les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant le traitement.

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Conserver DIMPYGAL dans son emballage d'origine, hors de portée des enfants, à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Contient du xylène

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Phrases de risque et de sécurité

- R 10 Inflammable
- R 38 Irritant pour la peau
- R 20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau
- S 25 Éviter le contact avec les yeux
- S 2 Conserver hors de portée des enfants



Bovins



Ovins



Caprins



Porcins



Chiens

TEMPS D'ATTENTE

Viande et abats : 14 jours

Lait : 4 traites

CONSERVATION

Durée de conservation
Bidons de 1L et 5L : 18 mois
Flacon de 90 ml : 9 mois

CATÉGORIE

A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans. Accessible aux groupements agréés pour la production bovine, ovine, caprine et porcine.

AMM N° : FR/V/7212234 5/1992

Titulaire de l'A.M.M. : NOE - BP 66 - 78512 RAMBOUILLET CEDEX

Fabricant : ARDEPHARM - Les Goules - 07300 TOURNON

Exploitant : QALIAN - BP 20341 - 49503 SEGRE CEDEX

PRÉSENTATIONS ET GTIN

BOITE DE 1 FLACON VERRE DE 90 ML	GTIN 0335323904231
BIDON ALUMINIUM DE 1 LITRE	GTIN 03353239040666
BIDON ALUMINIUM DE 5 LITRES	GTIN 03353239040673